

TARIFS JOURNALIERS AFFERENTS A L'HEBERGEMENT

Hébergement permanent

- Chambre Double (surface > 25 m²) 93,80 € TTC
- Chambre Simple (surface < 18 m²) 106,30 € TTC
- Chambre Suite Deluxe (surface 20 à 22 m²) 112,00 € TTC
- Chambre Senior Suite (surface > 25 m²) 124,30 € TTC

- Déduction absence (hospitalisation) 20,00 € TTC

Hébergement temporaire

Séjour inférieur à 30 jours

Majoration de 10 % sur le tarif hébergement

Dépôt de Garantie

- Chambre Double 2 810,00 € TTC
- Chambre Simple 3 185,00 € TTC
- Chambre Suite Deluxe 3 360,00 € TTC
- Chambre Senior Suite 3 725,00 € TTC

TARIFS JOURNALIERS AFFERENTS A LA DEPENDANCE

Fixés par arrêté du Conseil Départemental du 18/04/2024 applicables au 1^{er} mai 2024

- Ticket modérateur
(reste à charge du résident suite à la réception de l'APA) 4,68 € TTC

- GIR 5-6 4,68 € TTC
- GIR 3-4 11,05 € TTC
- GIR 1-2 17,42 € TTC

PRESTATIONS ANNEXES

Facturation à l'unité

- Repas invités :
 - Menu « Enfant » : 8,00 € TTC
 - Menu « Accompagnant » : 12,00 € TTC
 - Menu « L'Instant Gourmand » : 22,00 € TTC
 -

Les Boissons sont en supplément - selon tarif disponible dans la carte des vins